



PROCÈS-VERBAL
de la réunion du conseil d'établissement
tenue le 20 octobre 2020

Présences :

<u>Parents</u>			<u>Personnel de l'école</u>		
M ^{mes}	Stéphanie Bélisle	X	M ^{mes}	Andrée Dumoulin	X
	Véronique Sirois	X		Bianka Phipps	X
	Vanessa-Anne Coutu	X		Nancy Laplante	X
	Karine Bélisle			Michelle Rioux	X
	<u>Substitut</u>			<u>Direction</u>	
M.	Marc-André Larivée	X	M ^{me}	Annie Bélanger	X

Ordre du jour

1.	Constat du quorum et ouverture de la réunion
2.	Mot de bienvenue
3.	Nomination d'un(e) secrétaire et gardien du temps
4.	Projet d'ordre du jour (adoption)
5.	Questions du public
6.	Règles de régie interne 20-21
7.	Nomination des représentants ou représentantes de la communauté
8.	Adoption du procès-verbal du 17 juin 2020
9.	Suivi au procès-verbal du 17 juin 2020h
10.	Budget de fonctionnement du C.E (adoption) et dates des rencontres
11.	Levée de fonds
12.	Plan de lutte -20-21
13.	Consultation de la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements (OS-01)
14.	Consultation sur le calendrier scolaire - secteur jeunes 2021-2022
15.	Protocole d'urgence (information)
16.	Représentant au comité de parents
17.	Fonds spéciaux - bilan/ demande Halloween
18.	Courrier
19.	Autres points
20.	Levée de l'assemblée

	1	Constat de quorum et ouverture de la réunion : 19h
	2	Mot de bienvenue Mme Annie Bélanger souhaite la bienvenue aux membres du CÉ
	3	Nomination d'un(e) secrétaire et d'un gardien du temps Secrétaire : En mode virtuel, il a été décidé que la directrice sera secrétaire. Gardien du temps : aucun
CE20-21/5	4	Projet d'ordre du jour (adoption) Il est proposé par Mme Coutu D'adopter l'ordre du jour du 20 octobre 2020 Avec l'ajout des points COVID et déjeuner de Noël
	5	Questions du public Nous avons 3 parents dans le public. Il n'y a aucune question.
CE20-21/6	6	Règles de la régie interne 2020-2021 Il est proposé par Michelle Rioux d'adopter les règles de régie interne tel que présenté.
	7	Nomination des représentants ou représentantes de la communauté Il n'y a aucune nomination.
CE20-21/7	8	Adoption du procès-verbal du 17 juin 2020 Il est proposé par Stéphanie Bélisle d'adopter le procès-verbal du 17 juin 2020.
	9	Suivi au procès-verbal du 17 juin 2020 Aucun
CE20-21/8	10	Budget de fonctionnement du C.E (adoption) et dates des rencontres Il est proposé par Mme Coutu d'adopter le calendrier des rencontres tel que présenté pour l'année scolaire 2020-2021. Le budget annuel du CÉ est de 775\$. Nous attendons les nouvelles règles budgétaires pour savoir si le résiduel de l'an dernier sera reconduit en partie et si les surplus demeureront dans nos écoles. Un suivi sera fait aux membres dès que possible.

	11	<p>Levée de fonds</p> <p>Les membres sont en accord pour participer à une collecte de denrée en ce temps de pandémie, les besoins sont grands. Nous participerons soit à celle des Chevaliers de Colomb ou de Moisson Laurentides. Un suivi sera fait avec les organismes.</p> <p>Les membres sont aussi en accord pour la participation virtuelle à la collecte de Leucan.</p>
CE20-21/9	12	<p>Plan de lutte – 2020-2021</p> <p>Il est proposé par Andrée Dumoulin d'adopter le plan de lutte 20-21 tel que présenté. Ce dernier sera diffusé à tous les parents sous peu.</p>
	13	<p>Consultation de la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements (OS-01)</p> <p>Le document de consultation est complété. Les membres sont accord avec toutes les propositions de changement à la politique. De plus, l'option B est choisi pour les deux modifications au projet particulier.</p>
	14	<p>Consultation sur le calendrier scolaire - secteur jeunes 2021-2022</p> <p>La consultation est complétée. Le scénario 4, Semaine A et C sont sélectionnés par les membres.</p>
	15	<p>Protocole d'urgence (information)</p> <p>L'état d'avancement de notre protocole d'urgence a été complété. L'équipe-école est prête au virage virtuel, mais une difficulté majeure demeure. Cette difficulté se situe au niveau de l'approvisionnement des outils technologiques. Nos commandes de mai dernier ne sont pas encore reçues. Le matériel pour les enseignants et les élèves sont manquants. Nous devrions recevoir du matériel à la fin octobre. Les suivis sont faits par l'école.</p>
	16	<p>Représentant au comité de parents</p> <p>Aucune rencontre à ce jour. Les responsables n'ont reçu aucune communication. La direction fera un suivi au centre de services.</p>
CE20-21/10	17	<p>Fonds spéciaux – Bilan / Demande Halloween</p> <p>Les membres du CÉ acceptent à l'unanimité d'utiliser le budget de fonctionnement du CÉ pour payer les bonbons d'Halloween qui seront remis aux élèves et la gomme pour l'activité privilège du 22 octobre.</p> <p>Un montant d'environ 300\$</p>
	18	<p>Courrier</p> <p>Un document est disponible pour la présidente. Cette dernière viendra le récupérer.</p>

	25	<p>Autres points</p> <ul style="list-style-type: none"> • COVID : Mme Bélisle se questionne sur le service offert aux élèves lorsqu'un élève doit être isolé pour 10 à 14 jours. Le ministère de l'éducation nous demande de transmettre du travail à l'élève à la maison. Toutefois, il n'y a pas d'enseignement à distance de dispenser puisque l'enseignante demeure avec son groupe en classe. • Déjeuner de Noël : En raison de la pandémie, nous sommes dans l'obligation de modifier la tradition à l'école. Il a été décidé qu'il y aura un déjeuner dans chacune des classes, mais que les enfants apporteront leur repas. Une activité commune sera organisée pour rendre cette journée spéciale malgré tout. Des prix pourront être remis aux élèves. Les parents seront sollicités pour trouver des commanditaires pour ces prix. L'équipe-école se penchera sur la formule lors de la prochaine plénière.
26	Levée de l'assemblée à 20h17	

Stéphanie Bélisle, présidente

Annie Bélanger, secrétaire